



**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU BUDGET, DES TAUX DE TAXES ET DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR 2023**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

**QUE :**

Les prévisions budgétaires, les taux de taxes ainsi que les tarifications pour les services municipaux pour l'année 2023 seront adoptées lors de la séance extraordinaire du 12 décembre 2022 à 19h30, à l'endroit ordinaire des séances du conseil.

Qu'il y sera également adopté le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

Le but de la séance portera uniquement sur le budget.

**DONNÉ À SAINT-CASIMIR**, ce 23<sup>ième</sup> jour de novembre 2022.

---

René Savard  
Directeur général et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, certifie sur mon serment d'office avoir affiché le 23 novembre 2022 le présent avis public, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

---

René Savard  
Directeur général et secrétaire-trésorier